

## RENOUVELLEMENTS

Validité prorogée :

du ..... au .....

*Le Directeur de l'Office,*

---

Validité prorogée :

du ..... au .....

*Le Directeur de l'Office,*

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

OFFICE FRANÇAIS DE PROTECTION  
DES  
RÉFUGIÉS ET APATRIDES

CERTIFICAT DE RÉFUGIÉ

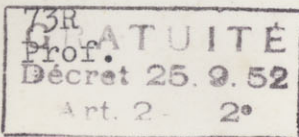
N° d'enregistrement : 500457



Bénéficiaire  
de la  
Convention de Genève  
1951

*GA*

Signature du titulaire :



NOTA. — Ce document ne dispense pas son titulaire de la carte de séjour.

Le Directeur de l'Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides

CERTIFIÉ

que Mme CONCHA Norma del Carmen  
née HIDALGO GONZALEZ  
demeurant à ARBONNE (S. & M.)  
né(e) le 11 JUILLET 1943  
à CORONEL (Chili)  
fil (fille) de José Miguel  
et de Maria Inés  
est réfugié (e) Chilienne  
et qu'il (elle) est placé (e) sous la protection  
juridique et administrative de l'OFFICE.

Ce certificat est valable :

du 29.1.1974 au 28.1.1977  
Paris, le 29 JANVIER 1974



Le Directeur,

Pour le Directeur et p. Or.  
G. BOSET